



Paris, le 4 avril 2022

A l'attention de  
Monsieur le Directeur des ressources humaines  
MTE-MCTRCT-MM  
92055 La Défense Cedex

**Objet : Evolution du régime indemnitaire de la filière technique**

Monsieur le directeur,

en prévision de la réunion du 4 avril, nous souhaitons vous faire part de plusieurs observations concernant le document préparatoire transmis le 31 mars dernier.

Depuis le début du cycle d'échanges concernant la mise en œuvre du régime nominal du RIFSEEP de la filière technique, nous avons attiré votre attention sur trois points de vigilance majeurs pour notre organisation :

- la pérennisation du dispositif de progression indemnitaire en milieu de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> grades pour les ITPE
- la valorisation des parcours de spécialistes et de chercheurs
- la prise en compte des parcours croisés à l'essaimage.

Sur le premier point, nous notons avec intérêt et satisfaction la proposition de donner suite à notre demande constante, objet notamment de la lettre ouverte des ITPE à Mme la Ministre envoyée lors de notre dernier Congrès de décembre 2021. Les ITPE seront particulièrement sensibles et attentifs à sa mise en œuvre.

Sur les deux autres points, ainsi que sur les sujets de la valorisation des affectations Outre-Mer et la gestion des dispositifs indemnitaires pour les ICTPE et ITPEHC, sujets soulevés spécifiquement lors de la réunion du 9 mars dernier, vous voudrez bien trouver dans une série de fiches jointes à ce courrier nos analyses et propositions les concernant.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Édouard ONNO

Secrétaire général du SNITPECT-FO